

HISTORIQUE ET OBJECTIF

L'Arrêté royal du 30 mars 2018 définit les connaissances juridiques dont doivent faire preuve les traducteurs et interprètes jurés. L'ULB a créé un certificat de 10 ECTS qui permet de répondre aux exigences de l'Arrêté. Au terme de la formation, les participants maîtriseront les connaissances juridiques et les différents aspects de la pratique de la traduction et de l'interprétation jurée : organisation, fonctionnement et acteurs du système judiciaire belge, questions déontologiques, tarification, communication non violente, techniques spécifiques de traduction et interprétation, registre national.

Il offre une spécialisation dans un domaine professionnel qui assure une plus-value sur le marché de l'emploi.

PUBLIC CIBLE

Cette formation s'adresse d'abord aux traducteurs et interprètes jurés déjà inscrits au registre et qui doivent suivre une formation juridique d'ici 2021 afin de régulariser leur situation. Elle s'adresse également aux titulaires d'un master en traduction ou en interprétation désirant s'inscrire au registre des traducteurs et interprètes jurés, ainsi qu'à toute personne disposant d'une expérience professionnelle ou personnelle probante en traduction ou en interprétation et qui souhaite s'inscrire au registre des traducteurs et interprètes jurés pour prêter dans le secteur juridique.

INTERVENANTS

Le corps enseignant est constitué de professeur.e.s de la Faculté de Lettres, Traduction et Communication :

Fernand **FLABAT**, Marc **LEBON**, Francine **MESSINNE**, et Aude **PICCOLO**. Il compte aussi Stéphane **MICHEL**, psychologue et psychothérapeute d'approche systémique.

MODALITÉS ORGANISATIONNELLES

Chaque année universitaire, la formation sera proposée lors de **deux sessions**, l'une au premier quadrimestre et l'autre au deuxième. Les activités d'enseignement seront organisées sur le campus Solbosch (av. F.D. Roosevelt, 50 - 1050 Bruxelles) et sur le **Campus ULB-Uccle** (rue J. Hazard, 34 - 1180 Bruxelles) de l'Université libre de Bruxelles.

La formation de **10 crédits** est validée par un certificat universitaire.

INSCRIPTION

Les droits d'inscription sont de 580 euros pour la formation complète.

Informations complémentaires:
vanessa.demeuldre@ulb.be

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Fernand Flabat , Marc Lebon, Francine Messinne, Stéphane Michel, Aude Piccolo et Hugues Timmermans.

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTIONS VIA
<https://www.ulb.be/fr/programme/fc-620>



CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ

EN FORMATION JURIDIQUE POUR LES
TRADUCTEURS ET INTERPRÈTES JURÉS



PROGRAMME

DE COURS

CONDITIONS D'ACCÈS

PRÉREQUIS NÉCESSAIRE À LA RÉUSSITE :

Une bonne connaissance du français C1 est nécessaire pour prétendre à la réussite du certificat.

CONDITIONS D'ACCÈS

La formation est accessible aux diplômés de l'enseignement supérieur ou aux personnes pouvant valoriser des acquis professionnels ou personnels similaires, à l'issue de leur formation initiale ou tout au long de leur vie et dans une perspective personnelle, sociale, ou professionnelle :

ACCÈS SUR BASE DU DIPLÔME :

- Titulaire d'une licence ou d'un master en traduction ou/et en interprétation
- Titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou porteur d'un titre similaire ou équivalent par l'expérience et désirant s'inscrire au registre des traducteurs et interprètes jurés.

ACCÈS SUR BASE D'UNE EXPÉRIENCE PROBANTE :

- Toute personne totalisant une expérience probante de 5 ans minimum (5 ans d'expérience ou 3 ans d'expérience et 2 années d'étude réussie).

COMPOSITION DU JURY D'ADMISSION :

Marc Lebon, Aude Piccolo, Fernand Flabat, Francine Messinne et Hugues Timmermans.

DROIT :

notions et procédures de droit civil et pénal

Francine **MESSINNE**

3 crédits (Th: 10h, TP: 5h, Trav. Pers. 75h)

Évaluation : examen écrit

DROIT :

acteurs et fonctionnement du pouvoir judiciaire – terminologie

Fernand **FLABAT**

2 crédits (Th: 10h, Trav. Pers. 50h)

Évaluation : examen écrit

COMMUNICATION INTERCULTURELLE ET NON VIOLENTE

Stéphane **MICHEL**

2 crédits (Th: 5h, Atelier: 2h, Trav. Pers. 53h)

Évaluation : examen écrit

CONTEXTE D'INTERVENTION, DÉONTOLOGIE & FRAIS ET TARIFICATION

Aude **PICCOLO**

2 crédits (Th: 8h, Atelier: 2h, Trav. Pers. 50h)

Évaluation : examen écrit

TRADUCTION ET INTERPRÉTATION : TECHNIQUES ET SPÉCIFICITÉS

Marc **LEBON** et Aude **PICCOLO**

1 crédit (Th: 2h, TP: 4h, Trav. Pers. 24h)

Évaluation : examen écrit

